PL8213\_Résumé

Le présent projet de loi vise à autoriser au Gouvernement de participer au financement de la construction d’une maison de soins pour personnes âgées à Rumelange par l’établissement public « Centres, Foyers et Services pour personnes âgées », ci-après « SERVIOR », en exécution de la convention conclue à cet effet et jointe au dossier de dépôt de la présente loi en projet.